



INF'OLYMPIQUE 77

N° 33 - Mars 2008

Sommaire

La page du CRIB..... 2

L'actualité

Seine-et-Marnaise..... 3 à 5

- AG du CDOS
- Action en milieu pénitentiaire
- Trophée de l'Espoir
- Actualité

Zoom sur..... 6 à 8

- Le comité Sport en Milieu Rural
- Une dirigeante
- Crédit Agricole
- Echo des commissions

Lutte contre les incivités
dans le sport..... 9

Sur la route
des Jeux de Pékin..... 10 et 11

En Bref..... 12

- Résultats
- Date à retenir
- Top 5

E dEditot o

AVEC LES MOYENS...



En 2002, les états généraux du sport avaient mis en évidence l'insuffisance et le manque de fiabilité des informations des équipements sportifs.

En 2004, était mis en place par le ministère de la Jeunesse de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, un recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratique (RES).

En 2006, les résultats accessibles sur le site ministériel confirmaient ceux de l'enquête lancée auparavant dans notre département. Ils confirmaient ce qui avait été la première conclusion des réflexions de notre « rencontre du CDOS » de novembre 2003 où participaient déjà les Comités Départementaux, le Conseil Général et la DDJSVA, à savoir : l'insuffisance des équipements sportifs du département.

Point important de la demande d'alors du mouvement sportif seine-et-marnais souhaitée par toutes les disciplines : **l'augmentation du nombre d'équipements sportifs et la mise en conformité** pour répondre aux **besoins croissants d'accueil des pratiquants** ainsi que le manque d'installations permettant **d'organiser des manifestations à caractère national** (et au-delà) avec leur public.

En 2008, les orientations prioritaires du CNDS appellent à mettre en place une activité sportive de 16 à 18 heures dans le cadre de l'accompagnement scolaire ainsi que des actions dans les quartiers difficiles.

Les « vertus » d'insertion, de socialisation, d'éducation, de santé... reconnues à l'activité sportive augmentent d'autant la demande, sans oublier les nouveaux publics, comme les seniors.

S'ajoutent ainsi de nouvelles contraintes horaires d'utilisation des installations sportives...

Que seront les possibilités d'accueil de nos associations qui souhaitent développer ou simplement poursuivre leur activité ?

Nous n'avons pas manqué de souvent souligner ces besoins.

Après ces dernières élections, les élus communaux reconduits ou nouveaux, comme nos dirigeants, devront pouvoir y répondre, ce qui ne sera pas du plus facile mais absolument nécessaire pour l'avenir du Sport seine-et-marnais !

Le Président
J.-C. FLE